

Energie : Le Pays de Morlaix lance un appel à projet

Le Pays de Morlaix, dans le cadre du contrat de partenariat Europe-Région-Pays, lance un appel à projet autour de l'énergie. Le but : soutenir des actions exemplaires et dans la mesure du possible collectives sur les économies d'énergies, notamment dans le bâtiment, et sur le développement des énergies renouvelables, localement.

Le contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Morlaix court sur la période 2014-2020. Il se décline en 10 thématiques. L'une d'elles est consacrée à l'énergie, un enjeu important sur le territoire du Pays de Morlaix, qui comprend 61 communes. En effet, seulement 9% de l'énergie consommée sur ce territoire est produite localement. L'approvisionnement des 91% restant coûte ainsi pas moins de 390 millions d'euros. Le Pays de Morlaix reste encore très dépendant au pétrole, qui constitue pas moins de la moitié de l'énergie consommée, et à l'électricité. Les consommations d'énergies se retrouvent essentiellement dans le secteur résidentiel (habitations) et dans les transports. Des constats qui induisent pour le Pays de Morlaix des objectifs de maîtrise de consommation énergétique, de développement des énergies renouvelables produites localement et des bonnes pratiques.

C'est dans ce cadre que le Pays de Morlaix lance un appel à projet « énergie », en s'appuyant sur le contrat de partenariat, via essentiellement les outils Leader et Iti-Feder. L'appel à projet se décline en deux volets. Le premier volet est

consacré aux économies d'énergies dans le bâtiment : il s'agit là de soutenir des opérations de rénovation en priorité notamment pour des questions de maîtrise du foncier, mais aussi de construction, qui vont au-delà des exigences réglementaires. Le deuxième volet est consacré aux énergies renouvelables avec production locale, afin de « favoriser les solutions alternatives aux énergies fossiles et électriques ». Destiné aux structures publiques et privées du territoire du Pays de Morlaix, ainsi qu'aux associations, l'appel à projets vise également à mettre en avant l'action collective. Les collaborations entre structures, les groupements d'achats... seront ainsi valorisées par une aide supplémentaire. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1er mars 2018.

Toutes les détails de l'appel à projets et toutes les informations pour candidater sont disponibles sur le site du Pays de Morlaix : <http://www.paysdemorlaix.com/energies-lancement-dun-appel-a-projets-sur-le-pays-de-morlaix/>